



Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine

AVIS PUBLIC

ANNULATION D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Avis est donné qu'en raison de l'annulation de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine du 13 août 2020, une assemblée extraordinaire se tiendra le 20 août 2020 à 19 h. Elle sera tenue à huis clos afin de minimiser la propagation de la COVID-19, telle qu'autorisée par l'arrêté ministériel numéro 2020-004.

Donné à Saint-Constant, le 12 août 2020.

Claude Brosseau
Directeur et secrétaire-trésorier par intérim